



VARENNES

AVIS PUBLIC

PROMULGATION

Règlement 908-1 modifiant le règlement 908 décrétant des travaux de construction d'une rue pour le centre multifonctionnel et le réaménagement du boulevard René-Gaultier entre les rues Bissonnette et de l'Aqueduc afin d'ajouter des branchements de services, augmenter la dépense de 145 000 \$ et diminuer l'emprunt de 85 000 \$

AVIS PUBLIC est donné que le règlement ci-dessus mentionné a été adopté lors de la séance générale du Conseil de la Ville de Varennes le 2 novembre 2020.

Ces règlements sont entrés en vigueur à la date de l'émission de l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation soit le 11 décembre 2020.

Toute personne intéressée peut consulter les règlements précités au bureau du soussigné sis au 175, rue Sainte-Anne, Varennes, pendant les heures régulières de bureau.

Donné à Varennes, ce 21 décembre 2020.

*Le directeur des Services juridiques et greffier,
Me Marc Giard, OMA*